Mise en œuvre d'une microfinance sociale dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, Boeny, Sofia et Betsiboka, Madagascar
-
Convention ATIA-AFD CMG1821 01 P - période 2024-2026

Termes de référence pour l'évaluation finale

Projet mis en œuvre avec les partenaires locaux :
MAMPITA et SAHI

Table des matières

Présentation succincte de l'organisme demandeur 3
Description du projet 3
- 1. Fiche résumé 3
- 2. Contexte et zones géographiques couvertes 3
- 3. Partenaires locaux 4
- 4. Objectifs et axes d'intervention du projet 4
- 5. Antécédents en matière d'évaluation et de suivi-évaluation 4

L'évaluation 5
- 1. Justificatif de l'évaluation 5
- 2. Objectifs de l'évaluation 5
- 3. Questions évaluatives en regard des objectifs de l'évaluation 6
  - Objectif 1 - Environnement concurrentiel local et pertinence de l'offre 6
  - Objectif 2 - Pérennité et autonomisation financière des partenaires 6
  - Objectif 3 - Adaptation des outils de suivi aux agences à distance et pilotage des prêts agricoles. 6
- 4. Approche méthodologique indicative 6

Livrables attendus 7
Moyens humains et financiers 8
- 1. Équipe de l'évaluation 8
- 2. Budget prévu et durée de l'évaluation 8

Calendrier prévisionnel 9
Modalités de candidature 9

PRESENTATION SUCCINCTE DE L'ORGANISME DEMANDEUR

ATIA (Association française loi 1901 d'intérêt général)
44 rue de la Paroisse
78 000 Versailles
Tel : 01 39 02 38 59
Site internet : www.atia-ong.org

Créée en 2008 et issue de l'ONG Inter Aide, ATIA est une association spécialisée dans la conception, le lancement et l'accompagnement de programmes concrets d'aide au développement. ATIA intervient auprès de familles très vulnérables afin de réduire la pauvreté multidimensionnelle et de renforcer leur capacité à améliorer durablement leurs conditions de vie.

ATIA agit simultanément sur plusieurs dimensions de la pauvreté : l'accès aux revenus et à l'emploi, l'accompagnement social et psychosocial, l'accès aux soins, l'éducation et le renforcement des capacités des acteurs locaux. Les actions sont mises en œuvre à travers des associations partenaires locales, créées ou accompagnées par ATIA jusqu'à leur autonomisation progressive.

Dans le domaine économique, ATIA accompagne le développement d'institutions locales de microfinance sociale qui proposent des prêts productifs, de l'éducation financière, un accompagnement économique, une mutuelle de santé et, lorsque cela est pertinent, des services complémentaires d'accompagnement social.

DESCRIPTION DU PROJET

- ***1. Fiche résumé***

Rubrique	Contenu
Nom de l'association	ATIA
Intitulé du projet	Mise en œuvre d'une microfinance sociale dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, Boeny, Sofia et Betsiboka, Madagascar
Convention AFD	Convention ATIA-AFD CMG1821 01 P
Période de mise en œuvre	Janvier 2024 - décembre 2026 (36 mois)
Pays et zones d'intervention	Madagascar : régions Vatovavy-Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, Boeny, Sofia et Betsiboka
Partenaires locaux	Association MAMPITA et Association SAHI
Thématiques principales	Microfinance sociale ; micro-entrepreneuriat ; accompagnement économique ; accompagnement social et psychosocial ; mutuelle de santé ; autonomisation des partenaires locaux
Bénéficiaires directs prévus	12 800 micro-entrepreneurs et cheffes de famille vulnérables, ainsi que des familles accompagnées socialement
Bénéficiaires indirects prévus	38 400 membres des familles bénéficiaires
Budget total du projet	1 632 692 €
Contribution AFD sollicitée	800 000 €, soit 49 % du coût total du projet

- ***2. Contexte et zones géographiques couvertes***

Madagascar reste confronté à une pauvreté structurelle très élevée, à un faible accès aux services financiers formels et à de fortes vulnérabilités sociales et sanitaires. Les ménages ciblés par le projet vivent majoritairement d'activités économiques indépendantes, souvent informelles, avec une forte saisonnalité des revenus et une capacité limitée à absorber les chocs économiques, sanitaires ou climatiques.

Le projet vise des communes excentrées ou périphériques où l'offre de services financiers, sociaux et sanitaires pour les personnes très vulnérables reste limitée. Les zones d'intervention sont les suivantes : Manakara, Marofary, Vohipeno, Andemaka et Lokomby pour SAHI ; Majunga, Antsohihy, Port-Bergé, Mampikony et Maevatanana pour MAMPITA.

Le contexte du microcrédit à Madagascar évolue rapidement. Le développement du crédit mobile, la présence d'IMF commerciales ou mutualistes, les pratiques informelles de crédit et les changements réglementaires peuvent modifier

la pertinence et la compétitivité de l'offre de MAMPITA et SAHI. L'évaluation devra donc analyser l'environnement concurrentiel local uniquement dans les villes et communes où le projet est actif, en tenant compte des besoins spécifiques des ménages vulnérables ciblés.

- ***3. Partenaires locaux***

Partenaire	Zone principale	Rôle dans le projet	Enjeu spécifique d'évaluation
MAMPITA	Nord-Ouest de Madagascar : Boeny, Sofia, Betsiboka	Mise en œuvre des services de microfinance sociale, d'accompagnement social et de mutuelle de santé. Déploiement de nouvelles agences et poursuite de l'autonomisation sans appui expatrié permanent depuis 2024.	Apprécier la consolidation de l'autonomie opérationnelle et financière, la qualité du pilotage des agences distantes, la maîtrise des risques et les perspectives d'autonomisation complète au plan technique et financier (incluant la capacité de recherche de financements).
SAHI	Sud-Est de Madagascar : Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Atsinanana	Mise en œuvre des services de microfinance sociale, d'accompagnement social et de mutuelle de santé, avec un appui technique ATIA sur place. Déploiement d'agences en zones rurales et développement de crédits agricoles.	Apprécier l'évolution du portefeuille depuis janvier 2024, l'organisation opérationnelle, le pilotage des agences à distance, la gestion des crédits agricoles et les perspectives d'autonomisation.

- ***4. Objectifs et axes d'intervention du projet***

Objectif global : aider les micro-entrepreneurs de communes excentrées de Madagascar à améliorer leurs conditions de vie, en apportant des services économiques, sociaux et sanitaires auxquels ils n'auraient autrement pas accès.
Le projet repose sur une approche intégrée combinant microcrédit productif, accompagnement économique, épargne ou fonds de garantie, accompagnement social et psychosocial, mutuelle de santé et accompagnement médico-social.

Objectifs spécifiques du projet	Principaux résultats et indicateurs prévus
OS1 - Revenus et sécurisation économique	Permettre à 11 800 ménages vulnérables d'améliorer durablement leur capacité à générer et sécuriser leurs revenus ; octroi de 16 000 microcrédits productifs ; 11 800 micro-entrepreneurs formés et accompagnés ; 8 700 plans d'épargne ; ouverture de 6 nouvelles agences.
OS2 - Accompagnement social	Permettre à 1 300 ménages vulnérables de résoudre leurs problèmes sociaux prioritaires et d'améliorer leur accès aux services publics ; 12 000 visites en permanence sociale ; accompagnement à domicile de familles vulnérables ; taux de résolution attendu de 60 % à la sortie et 65 % six mois après.
OS3 - Mutuelle de santé	Améliorer l'accès aux soins et sécuriser la situation socio-économique de 11 800 micro-entrepreneurs et familles ; adhésion à une mutuelle ; prise en charge de soins ; accompagnement médico-social ; fréquence de recours aux soins attendue de 35 %.

Résultats intermédiaires à fin juin 2025 : 6 209 ménages avaient bénéficié d'au moins un crédit et leur revenu médian avait progressé d'environ 60 % ; 8 848 microcrédits productifs avaient été octroyés ; 928 ménages avaient bénéficié d'un accompagnement social ; 6 977 familles avaient eu accès à une couverture santé; 4 254 soins avaient été pris en charge pour 15 520 € remboursés.

- ***5. Antécédents en matière d'évaluation et de suivi-évaluation***

Une évaluation externe finale a été réalisée sur la phase précédente du projet AFD 2021-2023, qui concernait MAMPITA, SAHI et VAHATRA. Elle avait conclu notamment que les associations évaluées avaient « un véritable impact (mesuré par le score de la photo de famille) sur la réduction du niveau de pauvreté des personnes vulnérables accompagnées. Et d'autre part que l'organisation interne des associations respecte les bonnes pratiques du secteur, en particulier en terme de gouvernance (…) ». Egalement : " Combiner services financiers et sociaux (dont

l'accompagnement familial et l'accompagnement sur la santé) permet d'améliorer des conditions de vie des bénéficiaires sur plusieurs aspects outre l'économique ». Des recommandations ont été émises, notamment pour maximiser l'impact.

Cette nouvelle évaluation doit s'inscrire dans la continuité de ce travail, tout en tenant compte de l'évolution du périmètre : VAHATRA n'est plus partenaire du projet 2024-2026, et l'analyse porte désormais sur MAMPITA et SAHI uniquement.
Les activités des partenaires sont suivies et analysées au fil de l'eau au moyen de plusieurs systèmes d'information : LPF pour les crédits, l'épargne ou le fonds de garantie et le portefeuille à risque ; bases Access pour l'accompagnement social, le ciblage et la mesure des résultats des familles ; B'MAS pour la mutuelle de santé ; Ciel Compta pour la comptabilité locale. Les données disponibles devront être mobilisées par les évaluateurs pour préparer et objectiver l'analyse qualitative.

L'EVALUATION

- ***1. Justificatif de l'évaluation***

Cette évaluation intervient à la fin d'un cycle de 3 ans de financement par l'Agence Française de Développement, dans le cadre de la convention ATIA-AFD CMG1821 01 P, qui prévoit une évaluation finale en dernière année du projet.
Elle porte sur les actions mises en œuvre depuis janvier 2024 à Madagascar avec les deux partenaires locaux d'ATIA : MAMPITA et SAHI. L'évaluation ne devra pas seulement vérifier la conformité du reporting et les résultats atteints. Elle devra produire une analyse utile pour la décision stratégique d'ATIA et de ses partenaires, notamment sur la pertinence de l'offre pour la population cible face aux autres solutions de crédit disponibles localement, la pérennité financière et organisationnelle des partenaires, ainsi que la qualité du pilotage opérationnel, l'efficacité de l'expansion géographique (dans un contexte de développement des crédits ruraux), le pilotage des risques et les orientations à privilégier après 2026.

- ***2. Objectifs de l'évaluation***

L'évaluation devra répondre à trois objectifs complémentaires, articulés autour de la pertinence de l'offre dans son environnement concurrentiel local, de la pérennité opérationnelle, institutionnelle et financière des partenaires, et de l'efficacité de l'expansion géographique, en particulier la capacité à piloter les agences éloignées et à maîtriser les risques des prêts ruraux.
Objectif 1 - Analyser l'environnement concurrentiel local et la pertinence de l'offre de MAMPITA et SAHI.
Décrire les acteurs de microfinance, de crédit mobile, de prêt commercial et de crédit informel présents dans les communes d'intervention de MAMPITA et SAHI et comparer les produits proposés avec ceux de MAMPITA et SAHI ainsi que leur compatibilité avec la population cible. Apprécier si l'offre des deux partenaires reste compétitive, accessible et adaptée aux ménages vulnérables ciblés et évaluer la valeur ajoutée de l'accompagnement social.
Objectif 2 - Evaluer la pérennité opérationnelle et financière de MAMPITA et SAHI.
Apprécier la dynamique de croissance (en terme de nombre de prêts, d'emprunteurs, d'agences, d'objectifs sociaux résolus, de soins remboursés) et les progrès réalisés dans l'autonomisation des partenaires, en particulier la capacité de pilotage interne et la recherche de financement.
Objectif 3 - Evaluer l'adaptation des outils de suivi aux agences à distance et le pilotage des prêts ruraux.
L'évaluation analysera l'adaptation des outils de pilotage mensuel, des systèmes d'information et des procédures aux agences éloignées. Pour SAHI, l'évaluation portera également sur les procédures d'octroi et de suivi des risques des crédits agricoles.

- ***3. Questions évaluatives en regard des objectifs de l'évaluation***

  - ***Objectif 1 - Environnement concurrentiel local et pertinence de l'offre***

Question	Formulation
QE 1.1	Quels acteurs de microfinance, de crédit mobile, de prêt commercial ou de crédit informel sont présents dans chacune des villes et communes d'intervention de MAMPITA et SAHI ?
QE 1.2	Quels produits proposent-ils et à quel profil de bénéficiaires : montants, taux, échéances, garanties, modalités de remboursement, rapidité d'octroi, pénalités, épargne ou fonds de garantie ?
QE 1.3	L'offre de MAMPITA et SAHI reste-t-elle compétitive pour les ménages vulnérables ciblés, notamment au regard des montants, du coût global, de l'absence de garanties matérielles, de l'accompagnement économique, social et médical et de la progressivité des prêts?
QE 1.4	Est-ce que les bénéficiaires de SAHI et MAMPITA (80% de femmes) auraient pu obtenir un prêt chez un de ces autres acteurs ? Comment l'accompagnement social a-t -il aidé au développement de l'activité ?
QE 1.5	Quelles adaptations de produits, de plafonds, de communication ou d'organisation permettraient de renforcer la pertinence et l'attractivité de l'offre sans affaiblir le ciblage des familles vulnérables ni la qualité du portefeuille ?

  - ***Objectif 2 - Pérennité et autonomisation financière des partenaires***

Question	Formulation
QE 2.1	Depuis janvier 2024 : comment a évolué l'activité (volume de prêts, services, etc) de MAMPITA et SAHI et leurs capacités de gestion autonome des activités ?
QE 2.2	Comment le taux d'autofinancement de MAMPITA et SAHI a-t-il évolué sur la période 2024-2026, en distinguant les recettes liées aux intérêts du micro-crédit et aux cotisations de mutuelle? Les trajectoires financières observées permettent-elles de confirmer ou de réviser les cibles d'autonomie financière des 3 activités[1] (micro-crédit, social et santé) prévues en fin de projet, à savoir 44 % pour MAMPITA et 34 % pour SAHI ?
QE 2.3	Quelles sont les perspectives réalistes de financement local ou externe des services sociaux, dont le modèle économique a vocation à rester partiellement subventionné ?
QE 2.4	Quelles étapes concrètes devraient être priorisées après 2026 pour poursuivre l'autonomisation de MAMPITA et de SAHI, en tenant compte de leurs niveaux de maturité différents ?

  - ***Objectif 3 - Adaptation des outils de suivi aux agences à distance et pilotage des prêts agricoles***

Question	Formulation
QE 3.1	Dans quelle mesure les outils de pilotage mensuel, les systèmes d'information et les procédures permettent-ils aujourd'hui aux directions locales de suivre les résultats des agences proches comme des agences éloignées ? Quels ajustements de procédures ou d'outils pourraient être envisagés pour mieux piloter les agences à distance ?
QE 3.2	Chez SAHI, les crédits agricoles sont-ils suffisamment encadrés au regard des procédures d'octroi et des risques (climatiques, évolution de prix, dégradation de stocks et de remboursement in fine)? Quelles pistes d'amélioration recommandez-vous ?

- ***4. Approche méthodologique indicative***

L'évaluation combinera une analyse documentaire, une analyse quantitative des données disponibles, une enquête qualitative auprès des bénéficiaires et des entretiens avec les équipes, les partenaires et les acteurs externes. Elle devra rester opérationnelle et produire des recommandations directement utilisables par ATIA, MAMPITA et SAHI sur la pertinence de l'offre, l'autonomisation des partenaires, l'expansion géographique, les outils de suivi à distance et le pilotage des risques urbains et ruraux.
L'évaluation devra éviter de se limiter à la validation du reporting existant. Elle devra croiser les données issues des SIG avec les perceptions des bénéficiaires, des équipes et des autres acteurs financiers présents dans les zones d'intervention.

[1] Taux d'autonomie financière : recettes nettes divisées par l'ensemble des coûts du partenaire

Objectif	Méthodes proposées
Objectif 1	Cartographie des acteurs dans chaque ville/commune d'intervention ; entretiens avec les IMF concurrentes, opérateurs de crédit mobile, acteurs de crédit informel, fokontany, commerçants et bénéficiaires ; collecte comparative des conditions de prêt ; mini-enquête qualitative sur la compréhension et la perception de l'offre.
Objectif 2	Analyse des comptes, budgets, recettes, coûts et taux d'autofinancement ; entretiens avec directions, RAF, auditeurs et ATIA ; revue des plans d'action d'autonomisation, de la gouvernance, de la recherche de financements et de la distinction entre coûts récurrents et investissements exceptionnels.
Objectif 3	Revue des outils de pilotage mensuel, des procédures et des reportings ; observation d'activités de pilotage en agence et sur le terrain ; Revue des documents d'octroi de prêts agricoles et des mécanismes de suivi des risques agricoles.

Les zones à visiter devront couvrir a minima une zone d'intervention historique de MAMPITA, une zone d'extension de MAMPITA, une zone d'intervention historique de SAHI, une zone d'extension de SAHI et une union agricole de SAHI. Le choix final sera arrêté lors de la réunion de cadrage, en fonction de la disponibilité des données, des contraintes logistiques et des enjeux prioritaires.

Les évaluateurs devront veiller à interroger des profils diversifiés : primo-emprunteurs, emprunteurs en renouvellement, bénéficiaires sortis du dispositif, emprunteurs en retard, bénéficiaires des agences historiques et des agences nouvellement ouvertes, bénéficiaires ruraux, femmes cheffes de famille et conjoints lorsque cela est pertinent.

Étape	Contenu	Durée indicative
Consultation documentaire	Lecture des documents projet, rapports, cadres logiques, bases de suivi, évaluations antérieures, procédures, rapports financiers et audits.	3 jours
Réunion de cadrage	Validation des questions prioritaires avec l'équipe et les bénéficiaires, de l'échantillonnage, des zones, et des données à mobiliser.	1 jour
Note de cadrage	Production d'une note de cadrage méthodologie, outils, calendrier détaillé et liste des personnes à rencontrer.	1 jour
Préparation et analyse quantitative	Exploitation des données LPF, Reporting, rapports financiers, indicateurs d'autofinancement, PAR, passages en perte, ouvertures d'agences, suivi des agences éloignées, crédits ruraux et indicateurs de remboursement.	2 jours
Mission terrain Madagascar	Entretiens avec les équipes terrains, la direction locale, les bénéficiaires, la concurrence, visites en agences et sur le terrain, comparaison entre agences historiques et agences d'extension, analyse des outils de suivi, cartographie de l'offre concurrente locale et restitution intermédiaire aux équipes.(5 jours chaque programme plus temps de trajet)	15 jours
Analyse et rédaction du rapport provisoire	Analyse croisée des données, rédaction des constats, conclusions et recommandations.	5 jours
Restitution à ATIA et partenaires	Réunion de restitution à distance ou en présentiel, intégration des commentaires.	1 jour
Rapport final	Finalisation du rapport, de la synthèse et des annexes.	2 jours

Durée indicative totale : 30 jours/homme. Ce volume pourra être ajusté selon le nombre de zones effectivement visitées.

LIVRABLES ATTENDUS

- Les livrables seront rédigés en français, en format Word compatible, avec une version PDF pour les versions validées. Les données brutes anonymisées, outils d'entretien et tableaux d'analyse seront remis en annexe lorsque cela est pertinent.

Livrable	Contenu attendu	Échéance indicative
Note de cadrage	Premières analyses documentaires ; matrice d'évaluation ; hypothèses ; méthodologie détaillée ; guides d'entretien et de focus groupes ; échantillonnage ; calendrier de mission ; liste des documents et données complémentaires nécessaires.	Avant le démarrage de la mission terrain
Restitution terrain ou à distance	Présentation orale des premiers constats, points de vigilance et pistes de recommandation aux équipes ATIA, MAMPITA et SAHI.	Fin de mission terrain

Livrable	Contenu attendu	Échéance indicative
Rapport provisoire	Rapport complet structuré autour des trois objectifs, intégrant constats, analyses, réponses aux questions évaluatives, conclusions et recommandations opérationnelles.	Après la mission terrain
Rapport final	Version consolidée après retours d'ATIA et des partenaires. Maximum indicatif : 30 à 40 pages hors synthèse et annexes. Les droits moraux et patrimoniaux des consultants appartiendront à ATIA.	Après commentaires sur le rapport provisoire
Synthèse	Synthèse de 8 à 10 pages présentant les principaux constats, conclusions et recommandations stratégiques.	Avec le rapport final
Annexes	Liste des personnes rencontrées, outils d'enquête, matrice d'évaluation complétée, tableaux de données, cartographie concurrentielle par zone, analyse comparative agences historiques/agences d'extension, éléments financiers utilisés pour l'analyse d'autofinancement et éléments spécifiques sur les crédits ruraux de SAHI.	Avec le rapport final

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

- ***1. Équipe de l'évaluation***

L'évaluation sera conduite par une évaluatrice ou un évaluateur principal, responsable de la mission et signataire du contrat. Une expertise nationale malgache est indispensable, notamment pour les entretiens avec les bénéficiaires et les acteurs de microfinance.
L'équipe devra démontrer une expérience confirmée en évaluation de projets de développement, microfinance sociale, analyse de produits financiers destinés aux populations vulnérables, enquête qualitative auprès de ménages pauvres, analyse de données de suivi-évaluation, analyse financière d'organisations locales et formulation de recommandations opérationnelles. La maîtrise du français est obligatoire ; la capacité à conduire des entretiens en malgache est indispensable, directement ou via l'équipe locale.

Le choix se fera sur la base d'un appel d'offres.
Les propositions des consultants intéressés par la présente évaluation devront inclure :

- Une proposition technique présentant la **compréhension des enjeux** de cette évaluation et des termes de références, ainsi que la **méthode d'évaluation proposée et le calendrier prévisionnel ;**
- Une proposition financière (faisant apparaître la TVA, payable où le prestataire est établi) ;
- Le CV des consultants : formation, expertises et expériences dans les champs couverts par le projet et dans ce type d'action, ainsi que d'éventuelles références.

- ***2. Budget prévu et durée de l'évaluation***

ATIA prévoit 30 jours de mission (voir partie Méthodologie ci-dessus.)
Les offres financières s'élèveront à un montant total maximum de 13 000 € TTC**.** La TVA est payable dans le pays où le prestataire est établi ; s'il y est assujetti, il doit facturer ATIA avec la TVA en faisant apparaître le montant HT et le montant TTC (conformément à la directive 2008/9/CE du 12 février 2008 relative au lieu des prestations de services : nouvelles règles d'imposition).
Le devis du prestataire comportera donc trois parties conformément à l'annexe 3 :

1. **Les honoraires,** faisant apparaître la TVA le cas échéant ;
2. Les **frais de déplacement** à Majunga et Manakara, ainsi que les frais d'hébergement sur place ;
3. **Les autres frais,** remboursables sur présentation de justificatifs.

Les consultants sont responsables de l'organisation logistique locale liée au bon déroulement de l'évaluation (réservations de l'hébergement, transports locaux le cas échéant).
Les équipes d'ATIA faciliteront, les prises de rendez-vous avec les bénéficiaires et les membres des équipes des organisations partenaires.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant (dates au plus tard) :

Date	Actions
15 juin 2026	Publication de l'offre
26 juillet 2026	Date limite de réception des offres
27 au 31 juillet 2026	Analyse des offres et choix des évaluateurs
1e septembre 2026	Information de la sélection et analyse de la documentation par l'équipe d'évaluateurs retenue (2 jours)
3 septembre 2026	Réunion de cadrage
8 septembre 2026	Remise de la note de cadrage
15 septembre au 15 octobre 2026	Mission de terrain environ 15 jours
30 octobre 2026	Remise du rapport provisoire
7 novembre 2026	Restitution du rapport provisoire
20 novembre 2026	Remise du rapport final

MODALITES DE CANDIDATURE

Veuillez adresser vos offres le **26 JUILLET** au plus tard, à l'adresse Benedicte.poupart-lafarge@atia-ong.org en précisant l'objet « EVAL/MADA/MICROFIN»

Les consultants intéressés devront transmettre une offre technique et financière comprenant :

une compréhension des enjeux et des termes de référence ;

une méthodologie détaillée, incluant la matrice d'évaluation, l'échantillonnage envisagé, les outils de collecte, la stratégie d'analyse concurrentielle locale et l'approche d'analyse des agences éloignées et des crédits ruraux ;

une proposition d'organisation de la mission et un calendrier ;

les CV des membres de l'équipe et références pertinentes ;

une offre financière détaillée, distinguant honoraires, frais de mission et taxes applicables ;

au moins deux références d'évaluations comparables réalisées au cours des cinq dernières années.

Le choix du prestataire se fera sur la base de la qualité technique de l'offre, de la compréhension des enjeux, de l'expérience de l'équipe, de la faisabilité méthodologique et de la cohérence budgétaire.

Le document de projet envoyé au bailleur principal (AFD) pourra être fourni aux candidats sur demande.

Liste des annexes

Annexe 1 : Documentation
Annexe 2 : Cadre logique
Annexe 3 : Modèle de devis sous Excel (fichier joint)

ANNEXE 1 : Documentation disponible pour l'expert sélectionné

Documentation du projet

- Cadre logique
- Document de projet envoyé au bailleur principal (pourra être envoyé aux candidats sur demande)
- Rapport d'exécution intermédiaire portant sur la période du 1er janvier au 15 juin 2025.

Base documentaire qui sera mise à disposition pour l'équipe de candidats retenue

- Rapports d'activité par partenaire (reporting mensuel)
- Rapport d'évaluation précédent

Personnes ressources

- Chef de secteur ATIA (*elle effectue des missions régulières dans le pays d'intervention*)
- Conseillère technique (*expatriée, elle est en charge du suivi du programme chez SAHI)*
- Responsables des partenaires locaux : ONG locales
- Responsables administratifs et financiers (*basé(e)s à Versailles*)

ANNEXE 2 : Cadre logique

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Objectif global	Contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des familles vulnérables vivant dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, Boeny, Sofia et Betsiboka, à Madagascar	Score de photo de famille	SR : 32 C : 35	Base Access (mise à jour avec formulaires terrain)	La situation économique et sociale à Madagascar reste stable

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Objectifs spécifiques (OS)	1. Permettre à 11.800 ménages vulnérables d'améliorer durablement leur capacité à générer et sécuriser leurs revenus 2. Permettre à 1 300 ménages vulnérables de résoudre leurs problèmes sociaux prioritaires et d'améliorer leur accès aux services publics 3. Améliorer l'accès aux soins et sécuriser la situation socio-économique de 11.800 micro-entrepreneurs et leurs familles, grâce à une mutuelle de santé	1. Nombre de bénéficiaires du micro-crédit 2. Taux de résolution des problèmes sociaux des familles à l'issue de leur accompagnement et 6 mois après 3. Taux de recours aux soins (soins primaires + hospitalisation)	1. - 11 800 bénéficiaires sur les 3 ans - revenu médian : +40% 2. 60% de résolution et 65% après 6 mois 3. 35% sur la durée du projet	Bases Access (Indicateurs de pauvreté et suivi psychosocial) B'MAS (mutuelles de santé)	La situation économique et sociale à Madagascar reste stable. Les mutuelles arrivent à trouver des CSB ou autres structures de soins partenaires dans les nouvelles zones d'intervention

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Résultats attendus	***R1 :*** **1.1** : Augmentation du nombre de micro-entrepreneurs ayant accès à des prêts productifs **1.2** : Les micro-entrepreneurs sont formés et accompagnés dans leurs projets **1.3** : Les micro-entrepreneurs ont accès à des services d'épargne	1.1. Nombre de prêts productifs octroyés ; nombre de bénéficiaires (au moins 1 octroi sur la période) 1.2. Nombre de micro-entrepreneurs sont formés et accompagnés dans la gestion de leur entreprise 1.3. Nombre d'épargnants et taux d'épargne en % du crédit	1.1 SR : 4.000 octrois à 3.500 micro entrepreneurs (2023) C : 16.000 octrois à 11.800 bénéficiaires 1.2 C : 11.800 sur la durée du projet 1.3 SR : 2.200 épargnants (2023) C : 8.700 micro-entrepreneurs épargnent au moins 20% de leur emprunt	LPF (Gestion des crédits et épargne) Base Access (Indicateurs de pauvreté) B'MAS (mutuelles de santé)	Le Ministère des Finances continue de tolérer la gestion de comptes épargne pour les IMF associatives
	R2 : **2.1** : Les familles vulnérables sont accompagnées dans leurs démarches auprès des services publics et dans la résolution de leurs problèmes sociaux.	2.1 Nombre de familles accompagnées à domicile	2.1 SR : 360 familles (2023) C : 1.300 familles accompagnées sur la durée du projet	Base Access (indicateurs de pauvreté et suivi psychosocial)	

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
	R3 : **3.1** : Les micro-entrepreneurs et leur famille bénéficient d'une couverture santé **3.2** : Les micro-entrepreneurs bénéficient d'un accompagnement médico-social	Nombre de familles couvertes et ayant accès à un service d'accompagnement médico-social	SR : 3.100 familles (2023) C : 11.800 familles sur la durée du projet		Les mutuelles arrivent à trouver des CSB ou autres structures de soins partenaires dans les nouvelles zones d'intervention

Activités	***Activités pour R1 :*** <u>Activité 1.1.1</u> : Aide au montage de projet économique et octroi de microcrédits individuels successifs <u>Activité 1.1.2</u> : Ouverture de nouvelles agences urbaines <u>Activité 1.1.3</u> : Octrois de microcrédits de groupe à des organisations paysannes pour soutenir la filière rizicole <u>Activité 1.2.1</u> : Formation des micro-entrepreneurs en éducation financière <u>Activité 1.2.2</u> : Accompagnement des micro-entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise <u>Activité 1.3.1</u>: Mise en place d'un plan d'épargne pour les emprunteurs	- Nombre de plans d'affaire élaborés - Nombre de prêts octroyés - Nombre de points de service ouverts - Nombre de séances de formation en gestion - Nombre d'épargnants	- 18.000 plans d'affaire - 16.000 octrois - 6 agences ouvertes - 1.200 séances de formation - 11.800 épargnants	LPF (Microcrédit et épargne) Reporting excel des équipes crédit (formations, visites)	
	Activités pour R2 : <u>Activité 2.1</u> : Accueil des familles en	*-Nombre de visites en PS* *-Nombre de VAD moyennes*	- 12.000 visites en PS sur la durée du projet	Reporting excel des équipes sociales (PS)	

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
	permanence sociale Activité 2.2 : Accompagnement à domicile des familles vulnérables et isolées à SAHI	*pour chaque famille accompagnée à domicile*	- 15 VAD par famille accompagnée à domicile	Base Access (accompagnement à domicile)	
	Activités pour R3 : Activité 3.1.1 : Adhésion à une mutuelle de santé de tous les bénéficiaires d'un microcrédit Activité 3.1.2 : Prise en charge des dépenses d'hospitalisation, d'accouchement pour SAHI et MAMPITA et des soins primaires (uniquement pour MAMPITA) des bénéficiaires de la mutuelle Activité 3.2.1 : Fourniture d'un service d'accompagnement médico-social aux bénéficiaires de la mutuelle	-*Nombre d'adhésions à la mutuelle* - *Nombre de soins pris en charge* - *Montant des soins remboursés*	- 11.800 adhésions - 5.000 soins pris en charge - 17.000 € remboursés	B'MAS (adhésions, soins pris en charge)	